

**COMPTE-RENDU DE LA CONSULTATION ECRITE
du COMITE UNIQUE DE CONCERTATION
DU 10 AU 19 janvier 2024
PROGRAMMATION LEADER 2014-2022**

Titulaires			Suppléants		
Membres du collège public					
Nom	Fonction	Participation	Nom	Fonction	Participation
Alain SIMONET	CC Midi Corrèzien	<i>Non</i>	Nelly GERMANE	CC Midi Corrèzien	Oui
Christophe LISSAJOUX	CC Midi Corrèzien	<i>Non</i>	Vincent LEDOUX	CC Midi Corrèzien	<i>Non</i>
Christophe CARON	CC Midi Corrèzien	Oui	Dominique CAYRE	CC Midi Corrèzien	Oui
Jean-Pierre LASSERRE	CC Xaintrie Val'Dordogne	<i>Non</i>	Régis VAN NIEUWENHUYSE	CC Xaintrie Val'Dordogne	<i>Non</i>
Jean-Basile SALLARD	CC Xaintrie Val'Dordogne	Oui	Vincent ARRESTIER	CC Xaintrie Val'Dordogne	Oui
France CHASTAINGT	CC Xaintrie Val'Dordogne	<i>Non</i>	Francis LAFON	CC Xaintrie Val'Dordogne	<i>Non</i>
Laurence DUMAS	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Oui	Eric GALINON	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne	Oui
Membres du collège privé					
Véronique SIMBILLE	Association CASAP/Musée de l'Homme de Neandertal	Oui	Christophe CHIROL	Association Aïcontis	<i>Non</i>
Michel LIMES	Association La Locaux Motiv'	Oui	Lionel JEAN	Cuisinier en restauration collective	<i>Non</i>
Christian LASSALLE	Association Noailhac Mémoire Patrimoine	Oui	Nathalie DELPY	Association Collonges Animations Spectacles	Oui
Frédéric PESTEIL	Maison du Patrimoine d'Argentat	Oui	Sylvain PIANTANIDA	Jardins Sothys	<i>Non</i>
Marie-Françoise EYMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze	Oui	Laurent MELIN	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze	<i>Non</i>
Roland MAGNAUDET	Entreprise d'insertion FO.R.E.T	Oui	Aurélie LECANU	Domaine du Lac de Feyt	<i>Non</i>
Daniel PONTY	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze	<i>Non</i>	Jean-Yves CASTANET	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze	<i>Non</i>
Mireille NUBLAT	Ingénieure retraitée	Oui	Dominique GUIRAUD-DEVILLE	Amicale Européenne de la Xaintrie	Oui

RESPECT DE LA RÈGLE DU DOUBLE QUORUM

COLLÈGE PUBLIC

Membres participants : 7
Membres ayant voix délibérante : 4

COLLÈGE PRIVÉ

Membres participants : 9
Membres ayant voix délibérante : 7

Plus de la moitié des membres ayant voix délibérante ont participé (11 membres sur 15).
La moitié ou plus des membres participants ayant voix délibérante appartenaient au collège privé (7 membres sur 11).

DOUBLE QUORUM ATTEINT

ORDRE DU JOUR :

- I. Transferts d'enveloppes

I. Transferts d'enveloppes

Explications sur les raisons de cet équilibre

Les derniers transferts ont eu lieu en septembre 2023, mais les attributions des derniers dossiers en octobre ont modifié la consommation des fiches action. La surconsommation fait suite à un recalcul de la subvention du dossier « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT) 2022 » porté par le PETR.

Lors de son passage en opportunité, il était prévu 25 148€ de subvention LEADER pour ce dossier. Suite à la fois à une forte sous réalisation et un financement identique de l'Etat, la subvention LEADER a été réévaluée à 4 123€. L'Etat a réclamé le trop-perçu dû à la sous réalisation en octobre.

Le plan de financement en % d'origine a donc été rétabli, soit une subvention LEADER de 11 465 €.

Nous avons réalisé les transferts entre enveloppes en septembre en prenant en compte 4 123€ de LEADER pour ce dossier. La différence avec la subvention attribué (11 465€) est supérieure au reliquat prévisionnel calculé sur cette fiche action (n°8 relative à la mise en réseau).

En septembre le reliquat global était de 50 153 €, il est aujourd'hui de 45 115 € ce qui permet toujours cet équilibre. Ainsi pour ne pas bloquer le dernier dossier sur cette fiche action, il serait nécessaire de réajuster les enveloppes des fiches action.

Soumis au vote

Il est proposé au vote les transferts détaillés ci-dessus, permettant de redistribuer le reliquat global (45 115 €) entre les fiches action n°1 à n°8 avec un reliquat de 8 031€ par fiche.

Fiche-action	Maquette 22/09/2023	Consommation actualisée	Reliquats actualisés	Transferts proposés	Nouvelle maquette	Nouveaux reliquats
1. Numérique	109 853 €	102 688 €	7 165 €	-719.73 €	109 133.36 €	6 445 €
2. Tourisme	653 942 €	646 372 €	7 570 €	-1 125.07 €	652 817.02 €	6 445 €
3. Sports nature	260 683 €	252 439 €	8 245 €	-1 799.73 €	258 883.53 €	6 445 €
4. Patrimoine	672 187 €	664 213 €	7 974 €	-1 528.86 €	670 658.48 €	6 445 €
5. Evènements	323 420 €	316 329 €	7 090 €	-645.22 €	322 774.31 €	6 445 €
6. Circuits courts	274 217 €	266 983 €	7 234 €	-788.81 €	273 428.31 €	6 445 €
8. Mise en réseau	152 542 €	152 704 €	-162 €	+ 6 607.42 €	159 149.11 €	6 445 €
9. Coopération	10 827 €	10 827 €	0 €	0 €	10 826.88 €	0 €
TOTAL	2 457 671 €	2 412 556 €	45 115 €	0 €	2 457 671.00 €	45 115 €

Nombre de votants : 11, dont 7 privés et 4 publics. **Le double quorum est atteint.**

Favorable	10
Défavorable	1
Abstention	0
TOTAL	11

Décision : Le Comité Unique de Concertation valide les transferts détaillés ci-dessus, permettant de redistribuer le reliquat global (45 115 €).

Fait à Beaulieu-sur-Dordogne,
Le 22/01/2024
Jean-Pierre LASSERRE,
Président du GAL Vallée de la
Dordogne Corrézienne

